



CHOISISSEZ UNE FORMATION

CAP

EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ (EVS) OPTION A (PRODUITS ALIMENTAIRES)

► Qui peut accéder à cette formation ?

La formation est accessible après la classe de troisième du collège. La priorité est donnée aux élèves de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

► Quels sont les débouchés ?

Ce vendeur exerce dans l'ensemble du secteur alimentaire : boulangerie, pâtisserie, poissonnerie, charcuterie, épicerie, fromagerie... Après ce CAP, il est possible de travailler dans les grandes et moyennes surfaces mais aussi dans les petits points de vente en qualité d'employé(e) de service ou de vendeur(se).

Placé sous l'autorité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon, le titulaire de ce CAP accueille, informe le client. Il lui présente les caractéristiques des produits, le conseille et conclut la vente. (...) Il participe par ailleurs à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits, et, le cas échéant, à leur expédition. *Source : site Onisep.*

POURSUITE D'ÉTUDES

Ce CAP a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant, d'autres CAP sont accessibles pour se spécialiser comme le CAP Pâtissier, CAP Chocolatier... Avec un bon dossier scolaire, un élève ayant obtenu son CAP peut postuler pour un Baccalauréat Professionnel comme le Baccalauréat Professionnel Métiers du commerce et de la vente ou le Baccalauréat Professionnel Technicien Conseil Vente en Alimentation option produits alimentaires.

Certains Brevets Professionnels sont également possibles dans le domaine alimentaire (Brevet Professionnel Charcutier Traiteur par exemple).

Quelles sont les matières étudiées en CAP EVS ?

L'enseignement se compose :

- de **matières générales** (français, histoire, géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, sciences, anglais, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive).
- de **matières professionnelles** (prévention santé environnement, vente, gestion, hygiène et nutrition, enseignement moral et civique, économie, droit).

S'y ajoutent également un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (élaboration de projets comme des voyages, des visites d'entreprise...) et de l'aide individualisée.

Les spécificités de la formation

- Formation sur 2 ans
- Effectif réduit (12 élèves maximum)
- 16 semaines de formation en milieu professionnel
- Validation du diplôme uniquement en CCF (Contrôle en Cours de Formation)

Renseignements & inscriptions

Lycée J. Wittmer

13, rue de Champagny • 71120 CHAROLLES

E-mail : 0710018j@ac-dijon.fr

Tél. 03 85 88 01 00 • www.lycee-wittmer.net